

## **Retour sur la rencontre « Élus, agriculteurs et habitants : quels dialogues et coopérations pour des territoires durables ? » Saint Martin des Champs (29) - 30 septembre 2021**

*La rencontre « Élus, agriculteurs et habitants : quels dialogues et coopérations pour des territoires durables ? » a réuni une centaine de personnes à Saint Martin des Champs (29) le 30 septembre. Elle se plaçait sous le signe de la transition, ou des transitions, tant ce terme recouvre d'objectifs et de moyens divers. Les élus présents ont pu s'exprimer et échanger sur leur rôle dans ces transitions, en relation avec les autres acteurs, eux aussi représentés. Leur fonction de facilitateur de dialogue ou d'animateur de territoire a été relevée, tant elle est nécessaire pour engager des dynamiques collectives vers un cap commun notamment avec les agriculteurs et les habitants.*

Une première plénière s'est attachée à proposer un cadre de réflexion propice au partage, en attachant le même sens à des mots aujourd'hui largement diffusés dans la presse et le débat public. Les divers adjectifs accolés au mot transition (agricole, agro-écologique, alimentaire, énergétique,...) ont été illustrés par des actions concrètes menées dans des territoires bretons. Les profils d'agriculteurs s'avèrent très variés et les élus peuvent mobiliser des atouts complémentaires selon la situation pour favoriser le partage de l'espace rural. Des initiatives innovantes de territoires ont été évoquées pour introduire les thématiques des ateliers : Belle-île-en-mer, Moëlan sur Mer pour le foncier ; Eau du Bassin Rennais, Montfort Communauté, PNR du Perche pour l'évolution des pratiques ; la diversité des Projets Alimentaires bretons pour l'atelier sur les PAT. Pour mettre cette transition alimentaire au regard d'un événement impromptu, récent et partagé, un retour sur les grands enseignements de l'impact de la crise sanitaire sur l'alimentation a été présenté notamment sur le rôle central des élus sur la base de l'enquête « Manger au temps du coronavirus »<sup>1</sup>. L'alimentation est revenue au premier plan des préoccupations. Elle a été l'objet de nouveaux espaces de dialogue (commission de marché, exemple des CCAS de Brest Métropole,...) et d'une mise en avant des collectivités au premier plan desquelles les communes, avec des compétences dédiées (solidarité, aide alimentaire, logistique, sécurité sanitaire,...). La vulnérabilité du système alimentaire a été révélée et l'avènement de phénomène de rupture n'est plus hypothétique. Le renforcement de la résilience alimentaire des territoires est devenu un objet d'étude. Par exemple, le projet de recherche action ATLASS 2 (Action territoriale pour une alimentation soutenable et solidaire) mobilise 6 territoires ruraux (Belle-Ile-en-Mer, Bréhat, Dinan Agglomération, Communauté Val d'Ille Aubigné, PNR du Perche, PNR Golfe du Morbihan) sur 3 ans (2021-2023) pour penser et expérimenter des réponses aux fragilités du systèmes alimentaires. Comme illustration de perspective opérationnelle, pourquoi ne pas imaginer la mise en place d'un plan de sécurité agricole et alimentaire avec des outils similaires à ceux utilisés pour la prévention des inondations ?

Fidèle à la méthode BRUDED, l'échange d'expériences constituait l'essentiel du programme. Les participants se sont retrouvés autour d'actions concrètes. Deux étaient consacrés à des thèmes précis dont l'actualité est brûlante : la préservation et la transmission du foncier pour l'agriculture, et le changement des pratiques agricoles.

Deux expériences communales, à Laillé (35) et Plessé (44), ont été présentées pour engager la conversation sur le foncier. Face aux interrogations des élus communaux sur leur capacité d'intervention, la complémentarité des différents niveaux de collectivités apparaît comme un levier pour ne pas se sentir

---

<sup>1</sup> Lien <https://www.rmt-alimentation-locale.org/post/covid-19-et-syst%C3%A8mes-alimentaires-manger-au-temps-du-coronavirus-bulletin-de-partage-6>

démuni. La commune reste un échelon privilégié pour observer les dynamiques foncières et apporter des solutions globales. Répondre à des besoins comme le logement pour l'activité agricole, par exemple par l'autorisation de l'habitat léger, relève de compétences communales.

L'atelier consacré à l'évolution des pratiques agricoles était illustré par l'action de Lannion Trégor Communauté pour améliorer la qualité des eaux dans la lieue de grève, affectée par les algues vertes. L'intervention croisée d'un élu et d'une agricultrice, tous deux moteurs dans la démarche, a montré l'importance du temps et de l'énergie consacrée à aller vers tous les acteurs pour leur proposer de contribuer à une dynamique territoriale. Les discussions ont confirmé le rôle essentiel des élus et de leurs équipes pour mettre les acteurs autour de la table, apaiser les tensions et élargir les perspectives. Au point de considérer que « transition alimentaire et transition agricole vont de pair », comme l'a proposé un participant.

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) représentent à la fois un espace pour faire se rencontrer les acteurs et un lieu d'élaboration de stratégies collectives prenant en compte tous les aspects du champ alimentaire. Ils étaient illustrés par 2 expériences originales car élaborées à l'échelle d'un département (le Finistère) ou d'une commune (Plouguerneau), alors que la plupart d'entre eux sont pensés à l'échelle de l'intercommunalité. La discussion confirme l'utilité de bien prendre en compte les compétences communales, comme l'a mis en évidence l'analyse de la crise COVID.

« La commune, c'est l'endroit rêvé pour faire parler les gens » témoigne une élue. Rôle de médiateur / facilitateur de l'élu, stratégie de complémentarité des niveaux de collectivités selon leurs compétences : ces deux démarches nécessaires pour enclencher la transition agricole et alimentaire s'appliquent aux autres champs d'action des collectivités. Mais l'alimentation et l'agriculture, avec les enjeux qu'ils portent dans les territoires ruraux bretons, sont des terrains privilégiés pour revivifier l'action publique.

*Gilles Maréchal et Blaise Berger, cabinet Terralim*